

Allocution du Haut-Commissaire de la République

-
Vendredi 30 juillet 2021

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

Après une année de COVID, l'État et le Pays ont décidé au mois d'avril dernier de lever peu à peu les contraintes sanitaires.

A chacune de mes interventions, même dans les périodes les plus favorables, nous avons toujours insisté auprès de vous sur le maintien d'une vigilance renforcée et le risque associé à un excès de confiance sur les bons résultats sanitaires obtenus grâce aux efforts de tous.

Fin juin on pouvait penser que tout allait s'améliorer.

Avec le président E FRITCH nous avons toujours insisté sur la fragilité de la situation et le risque de reprise de la pandémie lié aux formes variantes du virus.

Et c'est pourquoi notre stratégie de réouverture avait reposé dès le début sur le principe de réversibilité. J'avais annoncé que si la situation se détériorait, nous serions amenés à revenir en arrière.

Et c'est avec regret mais détermination que nous constatons que la situation sanitaire de la Polynésie impose aujourd'hui une réaction immédiate et vigoureuse. Il nous faut aller vite.

La vague très brutale du nombre de contaminations met directement en danger notre système de soins et les hôpitaux doivent déjà prendre des mesures d'organisation exceptionnelles pour se préparer à l'afflux des patients en détresse.

Ce soir nous avons 40 personnes hospitalisées au CHPF.

Malgré tous nos efforts de protection, la rapidité inédite de la propagation du virus dans la population doit nous placer devant une évidence : le COVID va prendre de nouvelles vies – plus jeunes -, endeuiller de nouvelles familles, c'est déjà le cas et bouleverser encore notre vie quotidienne.

Le manque de vigilance dans les gestes barrière ou le fait de ne pas se faire vacciner commencent à avoir des conséquences sur la situation sanitaire.

Cette situation se traduit par un taux d'incidence en Polynésie française qui est passé en deux semaines de 6/100.000 habitants à 267/100.000.

Cette situation se traduit également par le passage d'une absence totale de patients hospitalisés le 9 juillet à aujourd'hui 40 patients COVID au CHPF hier soir.

Cette situation impose donc de revenir vers un système de contraintes afin de faire face à ce regain de l'épidémie.

Alors la Polynésie n'est pas seule dans cette situation, elle se trouve à son tour emportée dans par une nouvelle vague de dimension mondiale, qui frappe le plus durement les pays dont les populations sont insuffisamment vaccinées.

A l'échelle internationale d'abord, près de 200 millions de cas positifs sont confirmés, dont quasiment 100.000 en Océanie. Et c'est un fait nouveau.

A l'échelle métropolitaine ensuite, le variant Delta représente désormais plus de 80% des cas positifs qui dépassent les 20.000/jour et ont entraîné 3000 hospitalisations sur les 7 derniers jours. C'est donc un mouvement de fond qui risque de nous entraîner.

A l'échelle des Outre-mer similaires à la Polynésie française enfin, la situation est grave.

A titre d'illustration, la Martinique connaît un nouveau confinement de trois semaines ainsi qu'un couvre-feu à 19h pour faire face à la saturation des capacités hospitalières et à un taux d'incidence supérieur à 1000/100.000 habitants alors qu'à peine 20% de la population a reçu au moins une dose de vaccin.

De même, à La Réunion, où 30% seulement de la population est totalement vaccinée, le taux d'incidence dépasse désormais les 350/100.000. Un confinement partiel est mis en place pour deux semaines empêchant les déplacements au-delà d'un rayon de 10Km autour de son domicile de 5h du matin à 18h. Le CHU pour sa part envisage des EVASAN vers la Métropole.

Donc la situation s'aggrave très vite et il y a une corrélation entre le fait de ne pas avoir suffisamment de personnes vaccinées et l'accélération des contaminations.

Dans ce contexte menaçant et alors qu'à peine plus de 30% de la population est totalement vaccinée en Polynésie, j'ai décidé en accord avec le président Édouard Fritch de prendre des mesures fortes avec une entrée en vigueur immédiate.

L'idée est simple : comme précédemment, au-delà du port du masque et du respect des gestes barrières, pour lesquels les forces de l'ordre vont d'ailleurs renforcer les contrôles, c'est le retour de restrictions destinées à mettre un terme au brassage d'un trop grand nombre de personnes dans tous les archipels. C'est une nécessité.

Le 1^{er} volet de mesures est général, il comporte :

- la limitation des rassemblements sur la voie publique à 20 personnes
- l'interdiction sur tout le territoire de la Polynésie des événements rassemblant de plus de 500 personnes.
- l'interdiction des événements festifs à l'image des mariages, anniversaires, *baby shower*, ou autres occasions, dans les établissements recevant du public (ERP) de type salle polyvalente, chapiteau, hôtel-restaurant et établissements de plein air ainsi que sur les embarcations pirogues à brigue, fare flottants et assimilés.
- l'interdiction des concerts dans les cafés, hôtels et restaurants
- L'interdiction des pirogues à brigue, bingos et combats de coqs.
- Les événements temporaires de type expositions, foires-expositions, les salons à caractère temporaire, vides-greniers et brocantes ainsi que les fêtes foraines sont interdites.

Une tolérance sera accordée ce WE pour les activités de nature commerciale ayant fait l'objet d'un engagement contractuel et financier antérieur. Il s'agit de laisser le temps aux professionnels concernés le temps de prendre leurs dispositions. Bien évidemment, ceci doit s'accompagner d'une vigilance accrue et d'un strict respect des gestes barrière.

Le 2^e volet de mesures concerne la restauration : retour au protocole longtemps en vigueur selon lequel une même table ne peut regrouper que des personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble, dans la limite de six personnes et avec une distance d'au moins un mètre entre les tables.

Le 3^e volet de mesures est relatif aux activités culturelles, religieuses et sportives :

- L'accueil du public dans les établissements de type "salles de danse", ainsi que les activités de ce type (dancing, bal, etc.) exercées dans tout autre établissement recevant du public sont interdits
- l'ensemble des manifestations sportives se tiendront désormais à huis clos ;
- Les musées ne pourront accueillir un nombre de personnes supérieur à celui permettant de réserver à chaque personne une surface de 4m².

- Les lieux culturels ne pourront se remplir qu'à hauteur de la moitié de leur capacité et dans la limite maximale de 500 personnes

- Les veillées funéraires sont limitées à 15 personnes

- Les lieux de culte ne pourront plus accueillir les fidèles que dans la limite de 50 % de leur capacité d'accueil, ce qui avait été le cas précédemment, et je salue l'engagement des responsables d'Église en la matière.

Je demande aux responsables des cultes de suspendre temporairement les chorales et d'envisager l'annulation des traditionnelles processions religieuses du 15 août. Nous aurons l'occasion de les contacter en tout début de semaine prochaine.

Ces mesures sont nécessaires, il s'agit de casser la circulation du virus alors que ce virus est encore plus contaminant que pendant la période précédente. C'est une nécessité pour protéger le territoire et maintenir un minimum d'activité.

*

Par ailleurs, nous réfléchissons au rapide déploiement de nouvelles lignes de défense sanitaire.

1- Premièrement, le couvre-feu, qui pourrait être rétabli si la situation continue de se dégrader et justifier un nouveau basculement en état d'urgence sanitaire en Polynésie française.

2- Deuxièmement, la mise en place au *fenua* du « passe sanitaire », qui pourrait prolonger utilement le « passe vaccinal » aujourd'hui fonctionnel pour voyager à l'étranger.

Outil qui ne fonctionne pas aujourd'hui, nous avons fait le choix de ne pas l'appliquer, mais nous n'en excluons pas totalement l'application.

3- Troisièmement, une garantie nouvelle de sécurité sanitaire est à l'étude pour les déplacements inter-îles. Concrètement, les mouvements de population d'une île à l'autre et le fait que les personnes devraient présenter des documents prouvant la vaccination, l'absence de contamination ou un rétablissement. Nous envisageons avec le pays d'instaurer une telle mesure pour le trafic aérien entre les archipels.

4- Quatrièmement, l'incitation à la vaccination doit prendre de l'ampleur.

Les mesures énoncées sont applicables pour un mois et un point sera fait mi-août.

*

En conclusion, il ne nous reste qu'une solution : la vaccination et une exemplarité quotidienne de chacune et chacun, pour se protéger soi-même, pour protéger les autres, pour protéger sa famille, et pour protéger les personnes les plus fragiles. Car avec Édouard Fritch nous souhaitons éviter d'aller vers des mesures encore plus drastiques.

Le Président de la République a indiqué dès son arrivée sur le territoire que les restrictions devraient peser davantage à terme sur ceux qui font le choix de ne pas se faire vacciner. Car quand on ne se fait pas vacciner le risque est d'être soi-même malade, de transmettre plus facilement le virus, et enfin d'empêcher certaines personnes de se faire soigner.

Et la liberté de chacun s'arrête là où commence la mise en danger de la santé d'autrui.

La vaccination n'est pas obligatoire, même si en métropole la discussion a lieu sur certaines professions, mais il faut se faire vacciner.

Je le répète, aujourd'hui les données de la science sont claires :

1/il y a 20 fois moins de risque d'être hospitalisé avec le Covid quand on est vacciné. Les personnes vaccinées peuvent attraper la maladie mais c'est sous une forme atténuée.

2/On a la chance d'avoir des vaccins de type Pfizer et JANSSEN dont l'efficacité est de l'ordre de 80 à 90%

3/le risque de transmettre le virus est réduit de 90%.

J'en appelle donc à la raison, à la prudence et à notre discipline collective, ce qui fait la force de la culture polynésienne, de respecter ces nouvelles mesures pour que rapidement on se protège et les effets se fassent sentir.

C'est donc un nouveau combat qui va commencer aujourd'hui, de nouveaux sacrifices, mais des sacrifices nécessaires et je sais pouvoir compter sur toutes et tous. Et nous serons le Président Fritch et moi plus que jamais mobilisés pour arriver à ce résultat et nous continuerons à travailler ensemble pour avoir le meilleur résultat possible.

Je vous remercie de votre attention.